

Cette mosaïque est datée, par la forme de ses lettres, du début du Ve siècle (vers 400). Il s'agit donc du texte le plus tardif de tout notre corpus, ce dont il va falloir tenir compte : la religion, les croyances eschatologiques, et même la langue et la versification ont évolué depuis Virgile. C'est la mise en évidence de toutes ces évolutions qui rend intéressante l'étude de cette épitaphe.

I/ LA STRUCTURE LOGIQUE D'UNE ÉPITAPHE CHRÉTIENNE

A/ Résumé en 2 vers de l'identité sociale du défunt

1. Nom : Alexander

2. Position sociale et religion : « episcopus » (du grec ἐπίσκοπος, *episkopos* = surveillant, magistrat itinérant en Attique, exerçant la justice). Dans le voc. **chrétien**, il désigne d'abord ceux qui président à l'Eglise, inspectent et forment les mœurs. Puis ce nom devient un terme de hiérarchie ecclésiastique : le **premier dans la hiérarchie**, soumis à Jésus Christ seul, le chef d'une communauté chrétienne.

3/ Un cursus entièrement clérical, de la naissance à la mort, balisé par les deux termes en fin de vers (« natus/functus ») indiquant le début et le terme de cette carrière (l'alpha et l'oméga). Entre les deux, les pluriels ont surtout une fonction d'amplification :

- legibus ipsis : semble renvoyer à la Loi même, donc la loi chrétienne.
- altaribus ipsis : autel = la table sur laquelle on dit la messe, synecdoque de l'église, donc de l'édifice sacré. Cette première expression semble signifier qu'Alexandre est né dans une famille sacerdotale, qui l'a en quelque sorte « programmé » pour mener une carrière exclusivement religieuse.
- aetatibus = aetate, l'âge, la vie
- honoribusque : la carrière des honneurs, terme calqué sur le *cursus honorum* des magistrats romains. Cette expression, « honoribus functus », indique le terme d'un parcours dont il a gravi successivement tous les échelons.

B/ Énumération sur 4 vers de ses qualités spirituelles (rhétorique épidiectique de l'éloge)

Des qualités chrétiennes, telles qu'elles ont été définies par saint Paul = ses fonctions pastorales

1. Des qualités personnelles dont la portée se mesure sur toute la communauté :

- « castitatis custos » : chasteté personnelle = pureté de mœurs et abstinence, choix de privilégier la partie spirituelle de l'être + « custos » = gardien, protecteur (de la chasteté d'autrui) => virginité pour les jeunes filles, et acte sexuel dans le mariage uniquement pour la reproduction, pas pour le plaisir.
- « karitati » : charité (noter le K à la place du C, ce qui ne se justifie pas particulièrement) : amour des autres et de Dieu (« aimez-vous les uns les autres ») et non pas amour de soi.
- « pacique dicatus » : désir de paix, puisque le christianisme est en principe une religion pacifique (tendre l'autre joue, ne pas répliquer).

2. Rayonnement spirituel : « cujus doctrina » du verbe « doceo », j'enseigne. L'évêque a une fonction importante de propagation et de conservation de la foi dans sa communauté

3. Fonction sociale d'aide aux nécessiteux par l'aumône, *eleemosina* = ἐλεημοσύνη, la miséricorde, la pitié, puis la manifestation de cette pitié par la distribution d'argent ou de biens.

Donc une énumération des qualités fondamentales à la fois du chrétien de base et du gardien de la communauté. Dans cet éloge, la valorisation de l'individu tient d'une part au fait que toutes ces qualités sont dans la communauté chrétienne connotées positivement, mais aussi à l'énumération, qui indique qu'il les possède toutes (valorisation quantitative par effet de liste), et au fait qu'il est « dicatus », ou bien encore « deditus omnis », totalement engagé dans la manifestation de sa foi par une conduite irréprochable, toute entière tournée vers son prochain.

TR : ces qualités lui ont permis de réaliser sur terre l'oeuvre céleste (v.6).

L'éloge est cette fois exprimé par la double négation « cui nunquam de-fuere » = à qui jamais n'a manqué, litote qui peut suggérer au contraire qu'il a manifesté ces qualités de manière constante et superlative, au point de donner sur terre une idée du royaume des cieux. Il a donc mérité :

C/ Les récompenses accordées au défunt dans l'au-delà (3 derniers vers): ESCHATOLOGIE

Ces récompenses se dédoublent en deux temps et deux états :

1. **Etat actuel** : connotations valorisantes pour le corps « quiescit » autant que pour l'âme : « refrigerat », deux verbes au présent de l'indicatif, indiquant la certitude de cet état actuel. Corps et âme, à présent séparés, jouissent tous deux d'un repos bien mérité, mais chacun dans un espace différent. Le corps se trouve ici (hic) dans l'église, peut-être sous la mosaïque, tandis que l'âme se trouve dans le « refrigerium », notion typiquement chrétienne désignant un espace symbolique, connoté par la fraîcheur, le repos, la tranquillité. Il ne s'agit pas encore du paradis (en tout cas pas d'un paradis définitif). Tertullien l'appelle « le sein d'Abraham », et l'oppose à l'enfer. Il semble donc qu'à cette époque on imagine une sorte de jugement personnel, immédiatement après la mort, qui répartit les âmes dans deux espaces spirituels différents : celui de la récompense et celui du châtement.

2. **Espérance de la « première résurrection des morts »**, mentionnée dans l'Apocalypse (cf note) et **réservée** aux saints, « consors ut fiat sanctis », avant le jugement dernier et la résurrection de TOUS les morts sans exception. Alexandre se présente donc comme un saint homme, confiant dans la possibilité de rejoindre tous ses saints prédécesseurs dans le royaume des cieux. Cette auto-sanctification se justifie sur cette épitaphe par ses mérites propres, et complète l'information donnée dans l'inscription dédicatoire de l'église : il a rassemblé ici les corps des neuf premiers « justis priores », dont le culte peut à présent être célébré dans un même lieu.

TR : Cette affirmation d'une sainteté qui passe par l'accomplissement de ses devoirs d'évêque, et non pas, de manière dramatique, par le martyre, constitue probablement une réponse en creux aux donatistes qui continuent à l'époque de s'opposer aux évêques catholiques, parfois de manière violente.

II/ CATHOLICISME CONTRE DONATISME

A/ Insistance sur l'église catholique et sur une carrière ecclésiastique complète

1. Dans les deux premiers vers de son épitaphe, Alexandre indique clairement qu'il a appartenu toute sa vie à l'Eglise catholique. Ce n'est pas une simple information, mais la revendication de l'attachement à ce qu'il considère comme la seule « vraie » religion, et de l'obéissance aux « legibus ipsis » = peut-être les lois mêmes, imposées par le Christ, et pas par les évêques donatistes schismatiques ?

2. Il insiste aussi, dans ce même diptyque, sur le fait qu'il a mené une carrière ecclésiastique complète, ce qui est peut-être une manière de signifier qu'il s'est toujours tenu à l'écart du pouvoir civil, auquel il ne doit rien. Or les donatistes reprochaient précisément aux catholiques leur proximité, voire leur collusion avec ce pouvoir : depuis que certains évêques avaient « collaboré » avec le pouvoir impérial ou lui avaient cédé, pendant les persécutions de Dioclétien, les donatistes revendiquaient une pureté fondée sur le refus de toute compromission politique ou sociale. Alexandre rappelle donc ici qu'on peut très bien être catholique et ne pas tomber sous le coup de l'accusation de trahison : rien dans sa carrière n'est dû à une quelconque intervention extérieure à l'Eglise.

B/ Une esquisse de vertus qui s'opposent/répondent au donatisme

Si nous reprenons la liste des vertus chrétiennes, en la lisant avec la grille de lecture du donatisme, nous pouvons supposer qu'Alexandre élabore ici un éloge qui répond à ses adversaires aussi sur le plan social :

1. « Pacique dicatus » : souci de la paix (vs violence des mouvements donatistes associés aux révoltes de paysans, rappel en creux des massacres de 362 et du siège de 372)

2. « catholica » = universelle, « floret innumera plebs Tipasensis » : souci de l'universalité, du rassemblement de toute une communauté (vs violences intestines faisant courir au christianisme le risque de se déchirer en Eglises dissidentes)

3. « Pauperum amator, aelemosinae deditus omnis » : souci des pauvres (pour rappeler que les donatistes ne sont pas les seuls à se soucier des catégories populaires).

On voit que cette épitaphe, si on la lit à la lumière du contexte politique et social de son époque, peut constituer un document précieux sur une période critique de l'Afrique du nord du début du Ve siècle, et de manière plus générale sur les tensions qui ont traversé toute l'histoire du christianisme, quasiment depuis les premiers temps de son expansion. Cet aspect de la question n'intéresse, il est vrai, à peu près que les spécialistes, mais on peut trouver à cette inscription encore un autre intérêt :

III/ UNE FORME VERSIFIÉE SURPRENANTE POUR NOUS

NB : Fréquence des épitaphes métriques chrétiennes en Afrique du nord à la même époque. Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques.

A/ « Un mètre d'une barbarie extraordinaire »

La forme versifiée de l'épitaphe témoigne d'une influence de la culture classique païenne, mais qui n'est plus accessible qu'aux lettrés. On constate en particulier des souvenirs de la métrique virgilienne, mais avec des écarts tout à fait radicaux :

1/ Le problème du 5e dactyle :

v.2 : in ecclesia catholica functus. Si on le scande avec les règles classiques, on obtient :

u - - u- u u u - | - u

Ce qui constitue un rythme interdit dans l'hexamètre dactylique classique, en particulier le tribraque (uuu).

De même au v.9 : regni caelestis se scanderait : - - - | - u, avec un 5e mètre spondaïque, mais sans que le dernier mot soit un tétrasyllabe, comme cela pouvait arriver dans la poésie classique.

2/ Par ailleurs, on trouve **des termes qui ne peuvent pas s'intégrer normalement** dans un hexamètre dactylique. Par exemple,

- « resurrectionem » : le premier « e » est bref, ce qui est impossible dans un hexamètre dactylique.
- « castitatis » ou « karitati » commencent par une mesure en | - u - | = un crétique, ce qui est aussi impossible dans un hexamètre dactylique.

3/ Si on pousse plus loin, on s'aperçoit que pas un de ces vers ne peut être scandé en appliquant les règles classiques.

Deux hypothèses :

- Alexandre était un très mauvais poète... Mais c'est alors le cas de tous les poètes d'Afrique du nord depuis globalement le IIIe siècle après JC...
- Alexandre ne tient plus compte de la quantité des voyelles, sur laquelle reposait tout le principe de la versification latine classique.

C'est évidemment la deuxième hypothèse qui est la plus intéressante : cette poésie nous permet de comprendre que **la prononciation du latin avait beaucoup évolué depuis l'époque de Virgile**, peut-être plus particulièrement dans certaines régions de l'Empire. Par exemple, les diphtongues « ae » étaient prononcées comme des brèves « e ». Cette évolution phonétique avait totalement fait perdre la notion de longueur des voyelles et diphtongues, et c'était manifestement **l'accent d'intensité** qui était en train de prendre la relève. On peut en effet « scander » ces vers en les accentuant sur la syllabe qui portait l'accent, ce qui donne un rythme qui *rappelle* celui de la poésie latine classique, mais sans reposer sur les mêmes fondements.

B/ Des homéotéleutes ou assonances qui annoncent les rimes

1. Contrairement à la poésie latine qui ne connaît pas les rimes, nous constatons ici que les fins de vers se signalent par des **homéotéleutes** (figure de rhétorique consistant à utiliser des mots de fins plus ou moins semblables) ou au moins par des **assonances** : les trois premiers PPP permettent des « rimes » en « tus » ou même « atus ». Ensuite c'est le couple [is] qui prend la relève sur trois vers, simplifiés en assonance [i] pour les deux suivants, avant de retrouver le couple [is] dans le dernier vers.

2. Ces finales en écho peuvent être expliquées par l'influence de la **poésie biblique hébraïque**, qui était régulièrement rimée, par exemple dans les Psaumes ou les Cantiques, et que connaissaient les clercs chrétiens.

C/ Le début de l'isométrie

Enfin on constate que ces vers peuvent être regroupés par séries : 2 x 20 syllabes, puis 3 x 16 syllabes et enfin 4 x 18 syllabes, à condition qu'on ne marque aucune élision et que certaines syllabes soient prononcées en diérèses (cf fiche de scansion). C'est le début de la versification isométrique, telle que nous la connaissons surtout depuis le Moyen Age (octosyllabes, décasyllabes et alexandrins étant les principaux mètres, mais non les seuls). Or l'épithaphe de l'évêque Alexandre nous indique que cette manière toute nouvelle de construire des vers non plus sur les quantités de voyelles mais sur le **nombre de syllabes**, existait déjà, à l'état déjà bien avancé, dans la basse latinité.